



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | LE 22 FÉVRIER 2018

## SNCF

# LA CFDT REFUSE L'ORDONNANCE DU DOCTEUR MACRON ET APPELLE À LA MOBILISATION

La CFDT Cheminots a pris connaissance des menaces du gouvernement visant à réformer le ferroviaire par voie d'ordonnance(s).

Le recours aux ordonnances est exactement contraire aux valeurs de négociations de la **CFDT**. Il s'agit d'une provocation inutile au moment même où le devenir du système ferroviaire est interrogé.

En recourant à cette méthode, c'est l'avenir du système ferroviaire, du personnel, de la sécurité, de la qualité du service public rendu aux usagers et notamment la desserte des territoires qui seraient ainsi soustraits à un indispensable débat.

Cette attaque sans précédent nécessite une réaction immédiate. La **CFDT Cheminots** ne peut tolérer que le débat, la concertation et la négociation soient confisqués aux cheminots, aux citoyens et aux parlementaires. ●●

### C'EST POURQUOI LA CFDT CHEMINOTS PASSE À L'ACTION

- ⇒ La CFDT Cheminots proposera lors de l'interfédérale du 22 février 2018, à toutes les organisations syndicales présentes, le dépôt d'un préavis de grève reconductible.
- ⇒ L'interfédérale se tiendra au 7, rue du Château-Landon 75010 à 17h00.
- ⇒ La CFDT tiendra un point presse à l'issue de cette rencontre.

